

A vibrant classroom scene with a green chalkboard, rows of wooden desks, and a ceiling filled with colorful balloons (red, blue, yellow, pink, purple) and falling confetti. A white speech bubble in the top left corner contains the text for the newsletter.

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 52 / sept. 2025



Bonne rentrée à tous!

Chantiers de la ZAC et du pôle gare | Bib' Créative | Travaux dans les écoles | Associations d'assistantes maternelles



 Monsieur le Maire a accueilli le Préfet du Val d'Oise, M. Philippe Court, afin de remettre une lettre de félicitations aux Policiers municipaux pour leur intervention ayant permis le démantèlement d'un trafic de cigarettes et de vêtements contrefaits.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Depuis plusieurs semaines, je suis interpellé par des administrés qui se plaignent du non-respect de la réglementation concernant la taille des haies. **Et ils ont raison !**

Les textes sont très clairs : les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Malgré de multiples injonctions, certains riverains ne font pas le nécessaire. Nous allons donc devoir être plus fermes. Après une 3e relance octroyant un délai de 2 semaines pour effectuer les travaux, la Commune, passé ce délai, fera réaliser ces travaux d'élagage aux frais du riverain.

Autre constat regrettable pour notre cadre de vie qui concerne le désherbage des bords de clôture. Il est regrettable que certains riverains laissent les mauvaises herbes envahir nos trottoirs. Un nombre incalculable de mètres linéaires de trottoirs sont dans cet état déplorable. Si chacun faisait un petit effort, cela serait fortement apprécié de tous les Ézanvillois.

Je souhaite également vous faire part d'un autre sujet qui m'incombe en ma qualité de Maire et des pouvoirs de police dont je dispose. Je me dois de faire respecter et limiter les nuisances sonores afin de préserver la tranquillité publique. Ainsi, une carence du maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police peut engager la responsabilité de la Commune.

Face à ces obligations, et au constat

de troubles de voisinage répétitifs devant certains commerces à des heures tardives, j'ai pris la décision de prendre un arrêté réglementant l'ouverture et la fermeture des épiceries vendant de l'alcool et des boissons alcoolisées sur la commune. Bien entendu, cet arrêté peut avoir un impact sur les chiffres d'affaires des épiceries, mais il n'est plus acceptable que des « clients » viennent troubler l'ordre public jusqu'à 22h, voire beaucoup plus tard. Ne pouvant privilégier l'une ou l'autre épicerie, cet arrêté s'applique donc à tous les établissements de vente de boissons à emporter, qui devront fermer à 20h.

Bonne rentrée.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

PROJETS
////////////////



ZAC et Pôle gare : les chantiers avancent !

Pas de trêve estivale pour les gros chantiers de la Ville ! Tour d'horizon des travaux effectués à la ZAC et au pôle gare durant l'été.

ZAC du Val d'Ézanville : les voiries provisoires sont terminées

Les voiries et trottoirs ont été remis à neuf avec de nouvelles bordures et de nouveaux revêtements. La couleur qui a été choisie, à savoir le beige, est celle qui a été utilisée pour les rues du village olympique.

La voie mixte piétons/cycles qui traverse le site est achevée.

L'élargissement du pont de la RD301, par lequel passera la future bretelle d'accès au site est également terminé. La rue Eugène Delacroix a été rouverte à la circulation.



Réaménagement du pôle gare : les travaux ont débuté

La 1^{ère} partie des travaux de réaménagement du pôle gare a débuté le 1^{er} juin dernier avec le rabotage et la démolition du parking relais Sud et du parvis Est. Ce chantier durera jusqu'à la fin de l'année pour ensuite laisser place aux travaux effectués sur le parking relais Nord et le parvis Ouest.



Visite de la Présidente du Département



Le 18 juillet dernier, Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, s'est rendue sur le chantier de requalification de la ZAC du Val d'Ézanville.

En sa qualité de gestionnaire des infrastructures routières départementales (les RD301 et RD370), le Département contribue à la réalisation des nouveaux équipements de desserte du Val d'Ézanville afin d'améliorer l'accessibilité vers et autour du site.

Mme la Présidente s'est également déplacée devant le complexe de la Prairie où sera prochainement construit le pôle culturel, subventionné par le Département.



PROPRETÉ



Rappel sur la gestion des poubelles de collecte

La municipalité reçoit régulièrement des questions ou des remarques concernant les poubelles et leurs collectes. Nous souhaitons donc vous rappeler les règles en vigueur concernant la gestion des poubelles d'ordures ménagères (grises), poubelles de tri (jaunes) et des poubelles de déchets végétaux (vertes) sur les trottoirs, afin de garantir la sécurité publique, la propreté, le bon déroulement du service de collecte et le bon voisinage au sein de votre quartier.

Sortie des poubelles : les poubelles doivent être sorties uniquement la veille au soir du jour de collecte, et non avant. Cela permet de limiter l'encombrement sur les trottoirs, de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules et de préserver l'esthétique de notre environnement. Les bacs doivent impérativement être rentrés après la collecte, en veillant à ce qu'ils ne restent pas sur le domaine public. Le fait de laisser en permanence sa poubelle sur la voie publique qui entrave ou diminue la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 4e classe, à savoir 750 euros maximum (article R644-2 du Code pénal).

Obstacles sur le trottoir : les poubelles doivent être placées de manière à ne pas gêner la circulation des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite. Merci de les positionner de façon qu'elles n'entravent pas les trottoirs, notamment sur les passages étroits.

Propreté autour des poubelles : il est important de veiller à la propreté immédiate autour des poubelles. Aucun sac ne doit être déposé au pied de la poubelle. En cas de débordement ou de sacs éventrés, nous vous prions de prendre les mesures nécessaires pour nettoyer les déchets dispersés, afin d'éviter tout désagrément pour vos voisins.

Entretien des poubelles : lors du passage du camion de ramassage des ordures

ménagères, il est possible de constater une odeur. Une poubelle propre et bien entretenue est essentiel pour maintenir un environnement sain et agréable. Non seulement cela évite les mauvaises odeurs, mais cela prolonge également la durée de vie de votre bac, qui vous est mis à disposition par le syndicat de collecte. Idéalement, une poubelle devrait être nettoyée régulièrement, au moins une fois par mois, voire plus souvent si nécessaire. Si possible, procéder au nettoyage de votre poubelle juste après la collecte. Si malgré un nettoyage régulier, votre poubelle dégage de mauvaises odeurs, vous pouvez utiliser quelques astuces :

- Bicarbonate de soude : le bicarbonate de soude est un excellent désodorisant naturel. Saupoudrez une ou deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude au fond du bac après l'avoir nettoyé. Le bicarbonate de soude absorbe les odeurs et neutralise l'acidité.
- Vinaigre blanc : le vinaigre blanc est un autre désodorisant naturel efficace. Vaporisez du vinaigre blanc sur les parois intérieures du conteneur après l'avoir nettoyé. Vous pouvez également verser un peu de vinaigre blanc au fond du conteneur.

Objets encombrants : les objets volumineux ne doivent pas être déposés sur les trottoirs, sinon ils deviennent des dépôts sauvages. Ils doivent être déposés en déchèteries ou sortis lors des jours de collecte des encombrants.

POUBELLES DE RUE

Les services de la Ville ont constaté des dépôts d'ordures ménagères dans les poubelles publiques, notamment dans les parcs. Cette pratique est interdite et surcharge ces poubelles qui débordent régulièrement malgré le passage des agents municipaux.

Pour rappel, il est interdit de déposer ses ordures ménagères sur la voie publique, ainsi que dans les poubelles de rue. Cette règle, en matière de salubrité publique, est généralement précisée dans le règlement sanitaire départemental qui est adopté par les préfets.

Depuis 2015, pour dissuader les contrevenants, les sanctions ont été alourdies : la violation de cette règle vous expose à une amende de 68 euros, et si vous ne vous en êtes pas acquitté rapidement, c'est-à-dire au-delà de 45 jours, celle-ci passe à 180 euros.

Enfin, si les poubelles de votre immeuble sont régulièrement surchargées, n'hésitez pas à alerter votre syndic de copropriété. Il doit en effet veiller à ce que les bacs d'ordures ménagères soient suffisamment nombreux pour éviter tout débordement entre deux ramassages.

Amendes pour non-respect de ces règles

Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende allant de 35 € à 750 €.

Nous comptons sur votre coopération pour veiller au bon entretien de nos espaces publics.





Sept
Nov
2025

Bib' créative : + 80 événements dédiés aux arts créatifs

Du 13 septembre au 29 novembre 2025, le réseau des bibliothèques Plaine Vallée célèbre les arts créatifs. Pour l'occasion, vos bibliothèques se transforment en véritables laboratoires artistiques. Plus de 80 événements gratuits sont proposés dans 14 villes de l'agglomération pour célébrer la créativité, la transmission et l'expérimentation.

Une programmation artistique plurielle et participative

Cet automne, les arts créatifs sont mis à l'honneur dans vos bibliothèques, à travers plus de 80 événements gratuits, à destination de tous les publics, petits et grands.

Pendant deux mois et demi, vos bibliothèques et espaces culturels se transforment en véritables laboratoires d'expression artistique, où s'entremêlent peinture, dessin, céramique, modelage, linogravure, calligraphie, métiers d'art... et même gastronomie. Un véritable parcours sensoriel et créatif à découvrir !

Cette programmation éclectique, ponctuée de spectacles, d'ateliers, jeux, contes, expositions, conférences et animations diverses célèbre la richesse des savoir-faire et le plaisir créatif. Elle vous invite à voir, écouter, manipuler, fabriquer, expérimenter, rêver... Bref, à vivre une expérience culturelle originale.

Au programme :

- Ateliers créatifs : modelage, pop-up, macramé, calligraphie, linogravure...
- Spectacles et contes pour petits et grands
- Expositions inédites : arts du papier, Notre-Dame, pop-up livres...
- Conférences sur les métiers d'art et l'histoire des matériaux

- Animations ludiques : jeux de rôle, escape game, bar à jeux, réalité virtuelle

Bib' creative : l'art de réinventer les bibliothèques

Imaginée par les bibliothèques du réseau Plaine Vallée, Bib' Créative reflète une volonté collective de valoriser les bibliothèques comme des espaces vivants et inclusifs. Cette édition met plus particulièrement l'accent sur la créativité, l'expérimentation et la transmission.

Au total, 14 villes, 16 bibliothèques mais aussi d'autres lieux culturels accueilleront les manifestations de Bib' creative.

Clôture festive à Groslay, le 29 novembre

Pour clore en beauté la programmation, la salle des fêtes de Groslay accueillera, le 29 novembre de 10h à 18h, « Notre-Dame en fête ». Le temps d'une journée, laissez-vous surprendre par des animations décalées, des ateliers de métiers d'art, des expositions vivantes, une voyante fantasque ou encore des dégustations « gargouillesques ». Une journée de fête pour célébrer la cathédrale, le patrimoine... et la folie créative !

Retrouvez le programme complet sur plainevallee-biblio.fr et [dans les bibliothèques du réseau.](http://agglo-plainevallee.fr)

2 ATELIERS MANUELS ET 1 SPECTACLE À ÉZANVILLE

Le service Culturel et la bibliothèque municipale s'associent à Bib' créative et proposent gratuitement 2 ateliers manuels ainsi qu'un conte mis en scène.

« Calligraphier son prénom »

Enfants, Adultes à partir de 7 ans
Atelier animé par l'association Quartier japon

• Mercredi 19 novembre 2025 de 10h à 12h à la bibliothèque

« Atelier de modelage, sculpture et terre »

Enfants à partir de 8 ans
Atelier animé par la plasticienne locale Guénaëlle Grassi

• Samedi 4 octobre 2025 de 10h à 13h

« Une perle dans la chaussure »

Tout public à partir de 12 ans
Conte mis en scène par la compagnie Coloconte et Cie

• Vendredi 21 novembre 2025 de 19h à 20h au complexe de la Prairie

Sur inscription à la bibliothèque au 01 34 29 16 45 ou bibliotheque@ezanville.fr



A man in a grey t-shirt and dark work pants stands on a silver step ladder, painting a vertical pillar blue. The pillar is part of a railing system on a terrace. The background shows a school building with white walls, a green-painted lower section, and a white double door with glass panels. A bucket of blue paint and a brush are on the floor near the ladder. A speech bubble in the top left corner contains the word 'TRAVAUX'.

TRAVAUX

Chantiers d'été dans les écoles

Comme chaque année, les grandes vacances sont l'occasion d'entretenir les écoles. Agents municipaux et entreprises spécialisées ont œuvré tout l'été afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles à la rentrée.

École Pierre et Marie Curie

- Pose d'un panneau d'affichage à l'entrée de l'école
- Réparation des évacuations des sanitaires filles côté Ancienne Poste
- Changement du chalet en bois par un chalet en PVC (septembre)



École Albert Camus

Côté Anglade

- Pose de cimaises dans une classe
- Reprise du mur de la salle des maîtres endommagé par l'humidité

Côté Rodet

- Réaménagement du local poubelle dans la cour et remise en état
- Pose d'une jardinière avec des bancs devant le portail
- Reprise des peintures du sol du préau

École des Bourguignons

- Reprise des peintures de la salle polyvalente
- Pose d'occultants de la salle des maîtres
- Installation d'un range vélo de 10 places
- Pose d'un panneau d'affichage à l'entrée de l'école
- Reprise des peintures dans l'office côté cuisine
- Reprise des peintures du vestiaire des agents
- Changement du câblage et de l'éclairage LED à la cuisine centrale
- Changement du chalet en bois par un chalet en PVC (septembre)

École le Village

- Déménagement du dortoir
- Pose de vitrophanies dans la salle des maîtres
- Installation d'étagères et pose de portes manteaux avec casiers dans l'accueil périscolaire

École Paul Fort

- Rénovation des bancs extérieurs bois et peinture
- Reprise des peintures des vestiaires des agents
- Reprise des peintures entrée et couloir dans l'accueil Périscolaire
- Reprise de 2 classes en peinture
- Reprise de l'escalier extérieur (maçonnerie) dans la cour maternelle



**SERVICES
MUNICIPAUX**



François Popowicz : un nouvel agent au service des Fêtes et cérémonies, de la Culture, et des associations

Après le départ à la retraite d'un des agents du service, François Popowicz vient de rejoindre la mairie en tant qu'assistant polyvalent évènementiel, culture et vie associative.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle François Popowicz et j'ai 46 ans.

Quelle est votre formation et votre carrière ?

J'ai une formation universitaire en géographie, aménagement du territoire, spécialisée dans le tourisme. J'ai commencé à travailler pour le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, à la Maison de la Bretagne à Paris. Le développement d'internet et la prise de conscience de l'environnement, ont fait que ce genre de structure était obsolète pour les collectivités. La Maison de la Bretagne fut reprise par le Conseil Régional de Bretagne, c'est ainsi que j'ai passé les concours pour devenir fonctionnaire territorial. J'ai évolué professionnellement au sein d'une même structure qui a muté avec le temps sur presque 20 ans.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie ?

Je suis arrivé le 17 juin, cela fait un peu plus d'un mois.

Pourquoi avoir choisi la mairie d'Ézanville ?

Pour plusieurs raisons : l'intérêt du poste, le lien avec la culture, l'organisation des manifestations et la proximité, puisque je suis Ézanvillois. Cela signifiait aussi de ne plus prendre le train.

Quel est votre poste actuel ?

Je suis un agent polyvalent culture, fêtes et cérémonies et associations.

Quel est votre rôle ?

De seconder au mieux ma responsable, gérer l'occupation des espaces communaux auprès des concitoyens, des associations, écoles, collègues...

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Je gère le planning des salles, je réponds aux interrogations des administrés, j'organise les évènements tels que forum des associations, marché de Noël en collaboration avec les élus.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

La polyvalence, l'absence de routine et le soutien des collègues ainsi que des élus.

Quels sont les différents projets au sein de votre service ?

Nous préparons les prochaines manifestations, à savoir le forum des associations, ou le marché de Noël. Nous travaillons également à développer des actions culturelles pour l'année 2026, tout en étudiant de nouvelles propositions qui nous l'espérons, plairont à tous.

Jérémie Maruani fait renaître la section karaté de l'USEE

Ancien champion de France, Jérémie Maruani (en noir, à droite), a voulu redonner vie à cette belle discipline à Ézanville, où il avait été élève de Jean-Claude Cornu, regretté professeur disparu en 2021.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Jérémie Maruani, j'ai 40 ans. Je suis pédicure-podologue à Enghien-les-Bains et entraîneur de karaté. Ceinture noire 5^e Dan, spécialisé en Kumité, je suis titulaire du DEJEPS, coach mondial, ancien entraîneur élite régional Île-de-France et ancien membre de l'équipe de France sénior -60 kg.

Habitez-vous Ézanville ?

Je n'y réside pas aujourd'hui, mais mon lien avec Ézanville est très fort. Entre 1994 et 1997, adolescent, j'ai eu la chance d'intégrer le club de karaté d'Ézanville dirigé par Jean-Claude Cornu, figure emblématique qui avait créé le club en 1973. Sous sa direction, j'ai obtenu ma ceinture marron et signé

de belles performances qui m'ont ouvert les portes de l'INSEP. Ézanville m'a marqué par son esprit familial et son ouverture aux compétiteurs. C'est une ville sportive dans l'âme, qui soutient ses clubs et ses athlètes, et où l'on retrouve cette passion du sport partagée entre générations.

Quel est votre rôle au sein de la section karaté de l'USEE ?

Je suis trésorier et entraîneur. Le président est David Hanse. Ensemble, nous travaillons main dans la main pour faire vivre et développer la section.

Depuis quand cette section existe-t-elle ?

Le club de karaté d'Ézanville existe depuis 1973. Après quelques années d'arrêt, nous avons relancé la section en septembre 2024 avec une petite équipe de passionnés.

Pourquoi l'avoir relancée ?

Pour rendre hommage à Jean-Claude Cornu, notre maître disparu le 21 septembre 2021, et perpétuer l'héritage qu'il nous a transmis. Il ne s'agissait pas seulement de rouvrir un club, mais de raviver un esprit et de transmettre aux nouvelles générations les valeurs qui nous ont façonnés.

Quelle est son histoire pour vous ?

Je suis issu d'une famille de karatékas : ma sœur Joyce et mon frère Jonathan sont eux aussi ceintures noires. Notre père, Jean-Philippe, nous a transmis cette passion dès l'enfance. Le karaté n'est pas seulement un sport : c'est une

discipline, un art martial, un chemin de vie. Aujourd'hui, ma mission est claire : transmettre à mon tour cette passion à mes élèves et à toutes celles et ceux qui veulent découvrir cet art.

Quel est votre rôle au sein de la section ?

En tant que trésorier, je veille à la bonne gestion administrative et financière du club. Comme entraîneur, je prépare et encadre les cours, j'accompagne les élèves, qu'ils soient là pour le loisir ou la compétition, et je les aide à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Qui sont les autres membres de l'équipe ?

- David Hanse: président, pilote la coordination et le développement.
- Settimio Marrocchi: 1er Dan, professeur diplômé, champion de France vétérans 2024 et vice-champion 2025.
- Dodji Seketeli: 4^e Dan, coach national et champion de France vétérans kumité.

Comment se déroulent les entraînements ?

- Ils se tiennent au gymnase de l'USEE, dans une ambiance familiale et inclusive :
- Lundi: 18h-19h (enfants débutants), 19h-20h (ados et adultes confirmés)

- Samedi: 14h-15h (enfants débutants), 15h-16h (ados et adultes confirmés)

Quels ont été les résultats marquants de la saison dernière ?

Dès la première saison après relance, nous avons vu Lee-Lou Koume, 16 ans, sacrée championne d'Europe 2025 après avoir débuté le karaté chez nous à Ézanville à l'âge de 5 ans.

Quels sont les bénéfices du karaté ?

Le karaté, c'est une école de vie : respect, persévérance, discipline, confiance en soi et maîtrise des émotions. Il s'adresse à tous, peu importe l'âge ou le niveau, et s'adapte aussi bien au loisir qu'à la compétition.

Que diriez-vous aux Ézanvillois qui hésitent à franchir le pas ?

De venir essayer un cours gratuit. Parfois, une passion naît dès les premières minutes sur le tatami. C'est ce qui m'est arrivé, et cela peut aussi leur arriver.

Quels sont vos projets pour le club ?

Continuer notre progression, en augmentant le nombre de licenciés, former de nouveaux champions, mais surtout faire du dojo un lieu de vie intergénérationnel où chacun trouve sa place.



ASSOCIATIONS



INSEA : www.mar.es.boutchou.ezanville
FACEBOOK : Bout'chou et Assistantes maternelles d'Ezanville



Découvrez les deux associations d'assistantes maternelles

Ce mois-ci nous les deux associations d'assistantes maternelles de la ville, Pom d'Happy et Assistantes Maternelles & BOUT'CHOU d'Ézanville, se présentent à vous.

Assistantes Maternelles & BOUT'CHOU d'Ézanville

Un an déjà qu'Assistantes Maternelles & BOUT'CHOU d'Ézanville a vu le jour, en septembre 2024. Nous remercions chaleureusement M. Battaglia et M. Le Pierre pour leur soutien et leur aide précieuse dans la concrétisation de ce beau projet.

Notre association regroupe une dizaine d'assistantes maternelles agréées d'Ézanville pour proposer des matinées d'éveil autour d'activités de motricité, de jeux, de créations manuelles et de moments festifs (anniversaires, Noël, carnaval, Pâques etc.). Elle est dédiée au développement et à l'épanouissement des tout-petits.

Notre objectif est de favoriser le développement global du jeune enfant dans un environnement bienveillant, stimulant et convivial, tout en renforçant les liens entre professionnelles.

L'association se veut complémentaire aux structures déjà existantes sur la commune

et ouverte à toutes les assistantes maternelles souhaitant s'impliquer dans une dynamique de groupe, de partage et de solidarité.

De bons moments pour tous !

Le samedi 15 novembre, nous organisons une bourse aux jouets de 10h à 17h au complexe de la Prairie. Offrez une seconde vie à vos jouets, jeux de société et matériels de puériculture !

Venez les vendre avant les fêtes de Noël... et faites des heureux !

Information & Réservation de vos places : 06 79 61 16 61 & samedi 1er novembre de 10h à 13h salle Anglade 2 (côté de la police municipale d'Ézanville).

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial !

Suivez également nos aventures !

Facebook : Assistantes Maternelles & BOUT'CHOU d'Ézanville

Insta : [assmat.et.boutchou.ezanville](https://www.instagram.com/assmat.et.boutchou.ezanville)

Pom d'Happy

Pom d'Happy est une association

(loi 1901) qui a été créée en 2011. Elle permet d'accueillir des enfants et leur assistante maternelle afin de proposer un espace d'activités, un lieu d'échanges et de convivialité, de jeux à partager ensemble petits et grands et de faciliter la sociabilisation et l'autonomie des enfants. Les séances se déroulent les mardis et jeudis de 9h à 11h au complexe de la prairie. Nous proposons des activités créatives et manuelles pour l'épanouissement et l'éveil des enfants ainsi que des moments de motricité et de jeux libres. Les enfants sont heureux de fêter leurs anniversaires avec leurs copains et reçoivent un cadeau.

Nous organisons un goûter de Noël avec tombola pour les parents et les enfants de l'association et une fois par an un intervenant culturel est présenté aux enfants pour leur ouverture d'esprit. Cette année nous avons reçu la ferme Tiligolo qui a été une expérience enrichissante pour les enfants et d'autres projets sont à venir.

Facebook :

Assistantesmaternellepomdhappy

L'ESSENTIEL

Annulation du vide-grenier

C'est avec regret que la Ville a pris la décision d'annuler le vide-grenier annuel du mois de septembre. En effet, les travaux du futur pôle culturel impliquent l'occupation du parking du complexe de la Prairie, et il convient de respecter les contraintes réglementaires de ce chantier. Nous vous remercions de votre compréhension.

Rentrée de la Petite enfance

Le Lieu d'accueil enfant parent (LAEP) et le relais petite enfance (RPE) reprendront leurs accueils respectivement à partir du 8 et du 9 septembre.

Inscriptions au service Jeunesse et Familles

Le retrait des dossiers peut se faire en ligne via le site de la Ville ou l'espace famille ainsi qu'au sein du service Jeunesse du 1^{er} au 9 septembre, chemin des écoliers. Le règlement s'effectuera le 10 et le 11 septembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. En ce qui concerne l'inscription à l'Aide aux devoirs et renforcement scolaire, la priorité sera donnée aux élèves en difficulté, en concertation avec les équipes éducatives des écoles. Les activités du service Jeunesse et Familles reprendront le 15 septembre.

Festival du Cirque du Val-d'Oise à Domont

Comme chaque année, les écoliers de la Ville vont recevoir une contre-marque d'une valeur de 10 euros offerte par Plaine Vallée afin d'avoir la chance d'assister, accompagnés de leurs parents, à l'une des 9 représentations du Festival du Cirque du Val d'Oise à Domont du 3 au 5 octobre.

Collecte des déchets végétaux

Nouveau rythme pour la collecte des déchets végétaux. Pour les mois de septembre, octobre et novembre, les elles auront lieu toutes les semaines, le lundi. Les bacs sont à sortir la veille au soir.

Animation en forêt d'Écouen

Mercredi 24 septembre après-midi, dans le cadre de l'opération d'accueil et de rencontre avec le public « Tous en forêt », initiée par l'ONF, Île-de-France Nature invite le public en forêt régionale d'Écouen. Venez à la rencontre des forestières et forestiers pour comprendre les enjeux de la gestion durable des forêts publiques. Quelles actions sont menées dans la forêt ? Quelle faune et flore s'y cachent ? Comment la forêt est gérée ? Pourquoi ? Où va le bois prélevé ? Autant de questions que vous pourrez poser leur poser à l'occasion d'une balade commentée ! Sans inscription, venez à 14h au point de rendez-vous : Carrefour du Pré Curé - Forêt régionale d'Écouen 95440 Écouen.

Conservatoire de Musique d'Ézanville

Le conservatoire de musique vous propose différents instruments de la famille des cordes, bois, cuivres, percussions et polyphoniques ainsi que des cours de chant (tous styles), éveil musical, ensemble orchestral dans différents styles et classe de musiques actuelles.

Renseignements et inscriptions: 0139918913 / conservatoiremusiqueezanville@gmail.com
site web: conservatoire-ezanville.com

LE CARNET

MARS 2025

Décès

Alain DEMELIN

JUIN 2025

Mariages

Wilfried Klein et Rachel Dumontier

JUILLET 2025

Naissances

Lenny Bosquet Lecoer, Khloé Blanco

Mariages

Adrien Drapala et Sheena Fernandez,
Damien Peneticobra et Natacha Pezeron,
Kevin Fernandes et Carine Domingues

AOÛT 2025

Mariages

Abdelmalek Guenouche et Kim Owens,
Yves Kamguia Tchuenche et Dominique Moullet
Manefouet

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavasi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

« Il n'y a pas de petites victoires ». Ezanville-Ensemble remercie tous nos concitoyens qui ont apporté leur soutien et signature à la pétition contre la loi « Duplomb », censurée par le conseil constitutionnel, demandant la réintroduction d'un pesticide interdit car dangereux pour notre santé et notre environnement. Bravo !

La rentrée sera marquée par la discussion du budget d'austérité auquel M. Bayrou prépare l'opinion depuis des mois à coups d'intox et qui rendrait la vie encore plus dure pour tous, surtout pour les plus modestes et précaires et qui touchera également les actions du monde associatif. Les collectivités se verraient imposer un « effort » supplémentaire de 5,3 MD. Conséquences : moins d'investissements, de subventions, de services aux habitants. Cette annonce a fait réagir de nombreux élus de toutes tendances. Il est singulier que certains maires engagés à droite protestent contre cette nouvelle ponction, alors que leurs amis députés vont la soutenir à l'assemblée...

Comme tous les Ezanvillois, nous apprécions la mise en service de notre maison de santé, même si l'installation de médecins venus d'Écouen avec leur patientèle n'est pas de nature à baisser la tension médicale globale sur le secteur. La situation sanitaire se dégrade depuis longtemps, nous dénonçons le manque de professionnels de santé devenu alarmant et le fait que de nombreux habitants renoncent à des soins. Enfin notre communauté d'agglo s'engage -il est temps- dans un « contrat local de santé » pour un « diagnostic ». Ezanville -Ensemble vous invite à répondre nombreux à ce questionnaire et à proposer des solutions : Par exemple un moyen mobile de prévention et d'examen et de soins sillonnant nos quartiers à dates fixes, la création de centres de santé municipaux, un transport à la demande pour accompagner aux rendez-vous les personnes les plus fragiles... De plus, il est inconcevable que ces questions n'abordent pas la situation très préoccupante de notre Hôpital public, et nous vous invitons à réagir à cet oubli dans vos commentaires.

Alain Lambret, Pierre Leduc, Brigitte Royer
Ezanville ensemble

UN AVENIR POUR EZANVILLE / EZANVILLE C'EST VOUS : Tribune commune

Gare d'Écouen-Ezanville : payer plus pour avoir moins ?

Ce pourrait être le nouveau slogan du Conseil Régional qui, à travers l'entité Île-de-France mobilité, conjointement avec la SNCF et le soutien de la communauté d'agglomérations, engage environ 6 millions d'euros pour le projet du nouveau pôle gare.

Qu'est-ce que ce nouveau pôle gare ?

Il s'agit de réaménager d'une part la zone de stationnement, d'autre part le parvis de la gare et enfin d'y installer des immeubles d'habitation.

Alors que nous parlons de la gare d'Écouen-Ezanville, pourquoi la mairie d'Écouen n'est-elle pas impliquée dans les discussions, même si la gare est principalement basée sur Ezanville ?

Pour un projet aussi central, aucune étude sérieuse de synergies n'a été menée afin de réaliser des économies d'échelle. Pourquoi ne pas en profiter pour pérenniser des services publics en commun ?

Quels impacts ?

Les besoins des personnes à mobilité réduite sont négligés : comment peut-on encore hésiter sur l'intérêt d'un accès aux quais sans marches, alors que la loi l'impose depuis des années et que toutes les entreprises privées s'y sont conformées ?

Pendant les travaux, plus de la moitié des places de stationnement disparaîtront. À terme, plus d'un tiers sera supprimé sans engagement concret d'Île-de-France Mobilités pour renforcer l'offre de bus ou les correspondances. Les quelques places devant la gare seront retirées (sauf celles de la SNCF).

Aucune circulation douce n'est prévue, hormis un parking à vélos sans voirie adaptée. La zone bus, placée en milieu de chaussée, ne garantit pas la sécurité des piétons.

Les places restantes deviendront payantes, avec abonnement Pass Navigo ; à quel prix ? ... résiliable en cas d'absence « prolongée », c'est-à-dire supérieure à 9 jours sur le mois (finies les vacances) !

Les élus du groupe Ézanville c'est vous ! : Nadia Gosmant, Sylviane Sinay, Emilie Gimeno et Wilfried Gay

Un avenir pour Ézanville : Yves Kerscaven et Christine Leroux

Les autres usagers devraient déboursier près de 200 € par mois – si des places restent ! La vie des riverains va aussi devenir très compliquée.

Comment exiger des citoyens qu'ils privilégient les transports en commun, tout en réduisant l'accessibilité et en alourdissant la facture ? Nous voyons un maire dépassé par les lobbies régionaux, laissant la SNCF imposer ses choix, sans pouvoir préserver un service au moins équivalent à l'existant.

Nous appelons Monsieur le maire à s'appuyer sur ses administrés pour obtenir un projet transparent et adapté : clarifier le volet immobilier, révéler le coût réel pour les habitants à chaque entrée au parking, évaluer précisément le poids financier pour la commune (y compris indirects), et enfin mesurer les conséquences sur la circulation. Nous demandons aussi des réponses précises sur l'exploitation de la parcelle en friche qui reste au bout du parking, sur le statut juridique du parking et sur l'avenir du syndicat Écouen-Ezanville, qui pourrait servir de contre-pouvoir face à la SNCF, obtenir une augmentation de la fréquence des bus.

Quant aux commerces prévus, leur choix échappe à toute maîtrise, aucune crèche n'est envisagée...

Preuve que ce projet, en l'état, ne répond pas aux besoins essentiels de la population, mais coûtera très cher !

Nous sommes tous concernés, Unissons nos forces

Nous nous sommes regroupés au travers de cette tribune pour dénoncer un programme en suspens depuis des années, dont la réalisation se fait maintenant à marche forcée, sans réelle concertation.

Soutenez-nous sans aucune idéologie politique pour contribuer à une démarche d'amélioration de ce projet qui nous concerne tous, actifs ou retraités, usagers du train, riverains, promeneurs ou cyclistes, Ezanvillois, Ecouanais, Habitants du Mesnil-Aubry.

Nous souhaitons une très bonne rentrée à tous les ézanvillois.

L'AGENDA

6 septembre

Forum des associations

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de 10h à 18h au Complexe de la Prairie. Danses et démonstrations sportives toute la journée.

Restauration sur place

17 septembre

Mercredis Théâtre en famille

Un jour, Ming Lo décide d'aller trouver le sage du village. Il veut apprendre à déplacer la montagne...

à 16h au complexe de la Prairie.

À partir de 4 ans. Gratuit, sur inscription au 0139 35 44 12 ou culture@ezanville.fr

20-26 septembre

Journées du Patrimoine

L'association Déclics Photos propose une exposition-photo au complexe de la Prairie sur les villas remarquables et le patrimoine naturel de la ville le samedi 20 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h et du lundi 22 au vendredi 26 septembre, l'après-midi, sur rdv au 0622335679.

27 septembre

La perruche d'Audrey Schebat

Un couple attend des amis pour dîner mais ceux-ci n'arriveront jamais. Voilà une soirée qui démarre paisiblement et qui bascule peu à peu en confrontation, en match de boxe.

20h – Théâtre de l'Union Familiale

RETOUR SUR



- 1 **14 juillet** : fête nationale
- 2 **Juillet/août** : Activ'Eté
- 3 **Juillet/août** : Été jeunes
- 4 **Juillet/août** : chantiers-citoyens

